



Délibération du Conseil Municipal

N° 17/03_2023

Le 13 mars 2023,

Le Conseil Municipal de la commune de La Verpillière,
Dûment convoqué le 7 mars 2023,
S'est réuni en session ordinaire, à la Maison Girier à 18h, Place du Docteur Ogier, sous la présidence
de Monsieur Patrick MARGIER, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux en exercice, à l'exception de
ceux qui, absents, avaient donné procuration :

Ali SMAOUI pouvoir à Monique GIRAUD

Étaient absents : Murat SOZERI, Clément BOUSQUET, Samira ACHOURI

Nombre de conseillers municipaux :

En exercice : 29

Présents : 25

Absents : 4

Procurations : 1

Votants : 26

Délibération affichée le : 17 mars 2023

PARTENARIAT EXPERIMENTAL AVEC LE PIC'UP TOUR

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'intérêt de permettre aux usagers de bénéficier d'un accompagnement autour de
l'orientation de la formation et de l'emploi proposé par une équipe dédiée,

CONSIDERANT la volonté de la commune de lancer une expérimentation avec le Pic'up Tour, de mars
à juillet 2023 sur la base d'une présence d'une demi-journée hebdomadaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le principe de partenariat avec le Pic'Up Tour à titre expérimental du 20/03/2023
jusqu'au congés d'été 2023.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le:

ID : 038-213805377-20230313-17_03_2023-DE

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités et signer l'exécution de la présente délibération.

S²LO

Pour extrait conforme.

Fait à LA VERPILLIÈRE,

Le 13 mars 2023

Le Maire,

Patrick MARGIER

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. Margier'. To the right of the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE LA VERPILLIÈRE' around the top edge and '(Isère)' at the bottom. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a sun, a castle tower, and a tree.